

Déjouer l'impasse du lien et de la parole : D'autres repères pour l'aide en itinérance

Sophie Gilbert et Véronique Lussier

Jeunesse et marginalités : faut-il intervenir ?
Volume 20, numéro 1, automne 2007

URI : id.erudit.org/iderudit/016981ar
DOI : [10.7202/016981ar](https://doi.org/10.7202/016981ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN 0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gilbert, S. & Lussier, V. (2007). Déjouer l'impasse du lien et de la parole : D'autres repères pour l'aide en itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 128–150. doi:10.7202/016981ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Déjouer l'impasse du lien et de la parole

D'autres repères pour l'aide en itinérance

Sophie GILBERT

Département de psychologie
Université du Québec à Montréal

Véronique LUSSIER

Département de psychologie
Université du Québec à Montréal

L'intervention auprès des jeunes adultes itinérants est empreinte de difficultés et de paradoxes qui se dévoilent tant dans l'établissement d'une relation d'aide que dans celui d'une communication à la fois désirée et évitée. L'analyse qualitative en profondeur d'entretiens de recherche menés auprès de ces jeunes et des aidants qui les côtoient a permis de cerner trois points d'ancrage de l'aide proposée à ces jeunes, qui permettent de contourner les obstacles associés au lien et à la parole. La discussion ainsi amorcée autour des concepts de position des acteurs, de cadre d'intervention et de mouvement de la relation d'aide suggère un nouveau regard sur les processus qui dynamisent l'intervention menée auprès de ces jeunes adultes.

Intervention in the field of homelessness is fraught with challenges that stem noticeably from the paradoxical nature of the wish for and simultaneous avoidance of ties and communication. Through a qualitative research design using in-depth interviews with both parties, three anchoring dimensions of intervention among young homeless adults are explored in terms of their potential for avoiding such pitfalls.

Peu de recherches à ce jour alimentent la réflexion sur les objectifs et les modalités de l'aide offerte dans le domaine de l'itinérance des jeunes adultes (Fortier et Roy, 1996; Fournier et Mercier, 1996; Pennbridge *et al.*, 1990; Poirier, 1996; Roy et Duchesne, 2000; Thibodeau, 2000). C'est que la question de l'aide est le plus souvent évoquée dans une perspective d'accès aux services pour les jeunes en situation d'itinérance (Ricard, Giroux et Moisan, 1998), de description d'approches et de projets d'intervention par les intervenants du milieu (Aubin 2002; Boudreau, Fiorito et Monast, 2006; Flamand et Aubin, 2004; Parazelli et Colombo 2006), ou encore en référence aux théories et pratiques générales d'intervention auprès d'une population moins spécifique (Lemay, 1993). Les difficultés liées à l'intervention auprès de jeunes de la rue et de jeunes adultes itinérants sont pourtant multiples et fréquemment soulignées par les acteurs du milieu: les jeunes comme les aidants qui les côtoient (Poirier *et al.*, 1999; Gilbert et Lussier, 2005). Si l'on conçoit qu'un dénominateur commun à la problématique de ces jeunes est la désaffiliation, laquelle sous-entend une conflictualité sur le plan du lien social (Quesemand-Zucca, 2003), il peut paraître pour le moins risqué de viser dans l'intervention la connaissance et la compréhension de ces jeunes par le biais de la relation établie avec eux. Pourtant, ce paradoxe s'inscrit au cœur de l'approche des aidants qui œuvrent auprès de ces jeunes. Autre écueil, celui de la parole, considérée comme moteur et comme nœud conflictuel de ces échanges. Là où la problématique particulière de ces jeunes s'exprime de préférence à travers différentes formes d'agirs (la consommation de drogue, la délinquance, l'agressivité, etc.), on peut se demander comment la parole en arrive à se constituer comme fondement de la relation d'aide et des attentes exprimées tant du côté des jeunes que de celui des aidants: autre paradoxe, au cœur de la relation aidant-aidé, et qui pourtant ne se solde pas par le renoncement.

Qu'est-ce qui tisse alors ce lien apparemment voué à l'échec? Qu'est-ce qui contribue à le maintenir, outre le désir tenace des aidants, comparable dans son ampleur à la détresse de ces jeunes? Comment contourner les obstacles nombreux à une approche centrée sur la communication langagière, sans tomber dans le piège d'une aide où l'acte de l'aidant répondrait à

l'agir du jeune ? Comment conceptualiser autrement la dynamique de cette relation pour ne pas l'enfermer dans l'impasse de ses paradoxes ? Autant de questions laissées en suspens dans la littérature, mais prégnantes dans le milieu de l'itinérance et de la rue, tel qu'il a été dévoilé par nos contacts réguliers avec ce milieu et par nos recherches au sein du Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes (GRIJA).

Pour aborder ces questions, nous nous référerons aux résultats d'une recherche menée entre 2000 et 2004¹, explorant la dimension relationnelle de l'aide apportée aux jeunes de la rue et aux jeunes adultes itinérants, en interrogeant le point de vue des deux parties. Sur la base d'un devis qualitatif, 15 jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans fréquentant des organismes d'aide spécialisés en itinérance, et 15 intervenants de ces ressources ont été rencontrés lors d'entrevues semi-directives portant sur leurs représentations de l'aide. À partir d'une même question d'entame (« *qu'est-ce que ça veut dire pour vous, aider ?* »), les répondants ont pu élaborer longuement sur leur expérience, propos intégralement retranscrits puis soumis à l'analyse comparative constante avec thématisation puis conceptualisation progressive et théorisation (Paillé et Mucchielli, 2003). Ce corpus imposant a donné lieu à divers paliers de réflexion et de présentation de nos résultats. Les aléas de la demande d'aide, de sa formulation et de la réponse sollicitée ont pu être explicités (Gilbert, Ciccarone et Lussier, 2003), de même que la souffrance induite chez les intervenants en interface avec la souffrance des jeunes (Gilbert et Lussier, 2005). Certains paramètres de la relation d'aide ont pu être formulés en termes de paradoxes (Gilbert et Lussier, 2007). À chacune des étapes de notre réflexion, les difficultés inhérentes à cette problématique se font de plus en plus saillantes : formulation équivoque et provocatrice de la demande d'aide ; enjeux narcissiques et identificatoires de l'intervention avec son lot de souffrance à la clé ; paradoxes de l'offre et de la demande d'aide au cœur de ces échanges où les désirs sous-jacents ne font que complexifier la donne. Ultiment, nous pourrions conclure à un défi insurmontable... Les écueils fondamentaux de la question du lien et de la parole, s'ils reviennent de façon obstinée à toutes les étapes de notre conceptualisation, nous poussent toutefois à tenter une nouvelle formulation qui puisse mettre en relief des axes et des éléments de la problématique susceptibles de dénouer certaines de ces impasses maintes fois documentées.

Dans les propos qui vont suivre, après avoir exposé l'essentiel des paradoxes précédemment formulés, nous proposerons, sur la base de l'analyse du discours de nos répondants, trois angles de réflexion pour conceptualiser et interroger autrement les nœuds de l'intervention auprès des jeunes de

1. Recherche subventionnée par le FORSC (pour la méthode détaillée voir GILBERT et LUSSIER, 2005).

la rue et des jeunes adultes itinérants. Trois dimensions de l'intervention nous paraissent en effet susceptibles de relancer la réflexion sur la question apparemment insoluble du lien et de la parole : nous les présenterons en termes de *position*, de *cadre* et de *mouvement*. Cette conceptualisation qui cherche à dégager le débat d'un certain enlisement pourrait éventuellement sous-tendre de nouvelles pistes pour l'intervention.

PARADOXES DE L'AIDE EN ITINÉRANCE : LA RELATION (DÉS)INVESTIE ET LA PAROLE

L'aide reçue est régulièrement présentée par les jeunes que nous avons interrogés comme « *hors lien* », c'est-à-dire, sans y associer la notion d'un investissement relationnel qui la fonderait. Parallèlement, l'évocation de l'encouragement et du soutien moral reçus laisse entrevoir des attentes d'ordre affectif ou portant sur la communication, qui demeurent toutefois diffuses en ce qu'elles ne semblent pas adressées à un interlocuteur : « *Quand t'as de quoi à parler, tu peux en pagner un, t'en pognes un, tu peux parler* », confie un jeune. Le discours des aidants laisse pressentir que malgré cette indétermination, une réponse demeure possible. Ainsi, au besoin de « *se vider* » ou à la vertu libératrice de la parole, exprimés par une majorité de jeunes et fort bien reconnus par les aidants, pourraient répondre non seulement l'accent mis sur l'écoute dans l'aide (« *beaucoup d'écoute, ça passe surtout par l'écoute en partant* »), mais aussi la fonction de « *contenant* » qu'assument certains intervenants.

La parole est abordée comme une dimension fondamentale pour la connaissance des jeunes, en tant que matériau du travail de la majorité des aidants rencontrés : « *Il m'en donne du stock* », exprimera l'un d'eux, ajoutant que « *des fois, il sort des gros morceaux, ça fait que, nous autres, c'est sûr qu'on en profite aussi* ». Ce matériau est précieux, surtout s'il se révèle authentique : « *Quand t'es trop investigateur, là, ça, c'est oublié ça. Ils vont te dire ce que tu veux entendre...* ». Ainsi, la parole vraie constitue « *quelque chose de riche à partager, quand on arrive à avoir accès* ». L'investissement relationnel et la parole sont ainsi placés au cœur de l'intervention par les aidants, s'agissant pourtant de dimensions éminemment problématiques, toujours menacées par la difficulté de s'ouvrir à l'autre. L'écart entre l'investissement relationnel de part et d'autre est à la mesure de l'ampleur de l'implication des aidants, perceptible dans le discours de la majorité d'entre eux : « *J'ai investi, j'ai mis mon cœur dans ça, et ça commence à me déranger.* »

Comment expliquer ce peu d'investissement relationnel et cette difficulté du dire de la part des jeunes ?

Comme nous l'avons documenté dans nos recherches antérieures (Poirier *et al.*, 1999; Lussier *et al.*, 2002), la persistance des attentes relationnelles envers les parents (par exemple, une place chez la mère, une discussion avec le père) semble interférer avec tout autre investissement. L'impact de l'histoire familiale sur les relations actuelles des jeunes peut également prendre la forme d'une souffrance qui se répète. Nous avons explicité ailleurs comment les difficultés relationnelles et les conflictualités psychiques au sein du milieu familial ont des répercussions sur l'identité et la position sociale, impact perceptible, entre autres, dans les conduites adoptées dans le parcours d'itinérance (par exemple, la consommation de drogues) et leur signification (Gilbert, 2004).

Dans l'optique d'un travail progressif de l'investissement du lien pour accéder à la parole, au dévoilement des attentes, à l'élaboration d'une demande par les jeunes et à une relation de confiance, les aidants se heurtent tôt ou tard à la profondeur du mal-être, héritage de l'histoire infantile. Cette souffrance constitue une entrave à la relation, en tant que source d'évitements, d'indicible et de confusion des « *émotions entremêlées* » : « *Parce que des fois, tu peux brailler, t'as une peine, parce que moi je te mêlais ça, peine, colère tout ça* », constate un jeune. La difficulté du dire est récurrente dans l'histoire de la majorité des jeunes rencontrés, sous forme de secrets de famille, de lacunes et de silences à propos d'événements tels que les abandons, l'inceste, le suicide ou d'autres formes de perte, mais aussi en tant qu'évitement de la confrontation, comme le déplorent deux jeunes : « *Avec ma mère, j'ai jamais eu la vérité* » ; « *J'ai toujours grandi dans l'ignorance pis c'est ça que ça vaut... Là, mon père est parti, il y a une raison à ça...* »

La méfiance héritée de ces parcours pourra chez certains se manifester par un certain mutisme : « *Je ne peux pas avoir confiance à personne, hostie, j'ai jamais eu confiance en ma mère* », explique l'un d'eux. Les aidants pressentent la crainte d'une répétition des abus, de la manipulation ou de l'agression vécus dans le milieu familial d'origine et qui fait obstacle au rapprochement et à la prise de parole, risque généralisé par certains jeunes à la société entière, susceptible de reproduire injustices et victimisation.

D'après les intervenants rencontrés, le sentiment de honte alimenterait également le non-dit, qu'il s'agisse de sentiments à garder secrets ou de l'opprobre lié à la marginalité (incluant certains comportements tabous tels que la prostitution). La honte renvoie donc autant à l'histoire, aux « *sentiments qu'ils croyaient honteux, qu'ils n'avaient pas le droit d'exprimer* », qu'à la situation actuelle, à cette « *facette de toi qu'il va falloir que tu caches toute ta vie aussi* ». Le jugement d'autrui est appréhendé, porté par le regard et sa dimension esthétique : « *Je suis pogné dans le parc à gretter, pis tout crotté, pis tu pues, pis je les vois passer dans mon coin, dans ma petite bulle, dans*

mon petit ombrage, je les vois passer. » Cette honte exprimée en lien avec l'apparence pourrait recouvrir un sentiment plus intérieur, relatif à l'échec ainsi donné à voir de ce que le jeune aurait dû ou voulu être, en référence au milieu familial d'origine et à ses idéaux (voir Gilbert, 2004). À l'occasion perçue par les aidants, ce lien extérieur-intérieur les amène à considérer le vêtement non seulement comme une représentation de soi (voir en ce sens Aubin, 2000), mais comme une façon de cacher cette identité, soit le vêtement comme camouflage: « *Leurs vêtements, ça devient souvent une sorte de... d'armure ou... de quelque chose qui les étouffe plus que qui leur permet de s'exprimer* », précise un aidant. Il est à noter que lorsqu'il s'agit d'extérioriser ou de métaphoriser par le *look* quelque chose d'intérieur, on se rapproche de l'expression par l'acte. Un défi pour l'intervention en ce qu'il nécessite une traduction pour s'inscrire dans un mode de communication et de symbolisation partagée.

De fait, l'expression d'un mal-être prend régulièrement la forme d'agirs chez les jeunes rencontrés (Gilbert, 2004; Lussier, 2007). Certains aidants y voient une caractéristique d'une partie de la clientèle: « *Souvent, nos gars, ils veulent régler ça avec des coups de poing, je vais sortir dehors pis t'sais, style de gars de rue, là [...] moi, j'essaye de leur faire changer un peu cette mentalité-là [...] t'sais, c'est des gars de rue, là, c'est difficile à discuter tout ça.* » La violence et la toxicomanie peuvent servir à contrer une souffrance intérieure difficile à mettre en mots:

[...] moi, j'avais la colère, de la peine, pour moi, c'était la colère, donc quand quelqu'un meurt, je suis en christ, quand quelqu'un pleure, je suis en christ, mon frère pleure et je vais lui casser la gueule, tiens, tu veux pleurer vraiment, ben tiens, j'étais quelqu'un, j'étais comme ça, là.

... en plus que tu veux geler ton malaise de vivre, bon ben il faut que tu t'anesthésies le corps aussi parce que tu tombes en manque physique.

Souffrance liée à l'histoire, mais également souffrance actuelle – liée aux décès, à la confrontation à la souffrance de l'autre, à l'effet toxicomaniaque, à la solitude, à la survie dans la rue ou à l'écart avec l'idéal de soi. Parfois, c'est dans la relation d'aide que s'inscrira l'agir comme fuite devant les émotions impossibles à exprimer: « *Beaucoup de jeunes [...] se retirent au moment où ils sont en colère [...] où ils ressentent de la colère ou de la frustration vis-à-vis de moi et ils ne peuvent pas le dire.* » Certains agirs peuvent constituer une demande d'aide (Gilbert, Ciccarone et Lussier, 2002), mais la toxicomanie, les délits, les crises, les bagarres et les engueulades, même lorsque reconnus par les aidants comme moyens d'expression, demeurent difficiles à mobiliser dans l'intervention: « *C'est extrêmement chargé* », commente l'un d'eux. De façon générale, sans nécessairement avoir recours à l'agir, il semble que la parole soit le plus souvent évitée par les jeunes, qui

redoutent à travers l'élaboration de leur histoire et les prises de conscience de raviver leur souffrance : « *J'essaye d'oublier [...] C'est sûr qu'il y a des affaires à régler, mais de revivre tout ça, je ne suis pas sûr que je serais prêt à... à le revivre* », affirme l'un d'eux. La prudence est de mise chez les intervenants qui constatent que, pour les jeunes, « *parler pour parler, c'est pas nécessairement aidant* », d'autant plus que la parole n'est pas garante d'un travail sur soi, comme le concède un jeune en confiant qu'il est quelqu'un « *qui rationalise beaucoup, t'sais, qui essaye d'expliquer au lieu de vivre ses sentiments* ».

La parole qui vient de l'aidant comporte aussi ses risques et la forme qu'elle prend n'est pas sans conséquence, comme le souligne un intervenant : « *Quand c'est une chose que tu dis avec amour, ça passe* ». Le discours des jeunes confirme que le risque d'accentuer une souffrance déjà installée est bien réel : « *Je le sais, je suis un déchet de la société là, viens pas... mais viens pas me le rajouter encore plus là. Il y a une manière de le dire, pis c'est une manière que ça passe là, il y a des manières que ça ne passe pas.* »

La parole constitue pourtant une dimension incontournable de l'approche, qu'il s'agisse de refléter aux jeunes leurs acquis ou leurs qualités, de leur faire prendre conscience de certains aspects de leur problématique, ou simplement de mieux les connaître afin de tisser un lien. Toutefois, le risque est tel que les aidants mettent plutôt l'accent sur la réserve : la parole ne doit pas être trop précoce, trop directive ou confrontante ; il ne faut pas « *leur faire sentir qu'on porte un jugement* », dira l'un d'eux, alors qu'un autre affirme « *moi, je ne fais jamais jamais d'interprétation* ».

La dimension du temps vient s'ajouter à ces contraintes. D'après les témoignages, il s'agit d'« *entrer en relation [...] avant de développer une relation d'aide* » ; d'accéder progressivement à un lien investi et « *significatif* » à la base d'une relation de « *confiance* », et que soit atteint un certain degré de souffrance pour formuler une demande d'aide : être « *accoté au pied du mur* » constituerait l'amorce du processus de changement. Au-delà de ce qui est ainsi présenté comme certitude, le paradoxe demeure du fait que le cadre d'intervention des organismes et le recours souvent ponctuel des jeunes font privilégier une approche à court terme, reléguant la notion d'un investissement relationnel progressif au registre d'idéal...

En somme, les paradoxes de la nécessité et de la difficulté du lien et de la parole au cœur de la relation d'aide en font une entreprise périlleuse, qui paraît souvent vouée à l'impasse. Pourrait-on envisager autrement certains de ses paramètres ?

TROIS ENJEUX DE L'AIDE EN ITINÉRANCE

Attardons-nous à la citation suivante où un jeune semble prescrire la bonne façon d'être intervenant :

[...] *une personne dans une relation aidante, là, c'est quelqu'un qui a de la compassion pour... qui est capable comme un peu de... la personne est capable un petit peu de se défouler, là, un petit peu en parlant pis que l'autre personne... pis qu'elle sent que la personne écoute pis qu'elle comprend pis qu'il y a un feed-back...*

Si les notions d'investissement relationnel (compassion, compréhension) et de parole (avec son corollaire, l'écoute) s'y retrouvent, nous remarquons que d'autres concepts peuvent s'avérer éclairants. C'est le cas de la **position** adoptée, celle du jeune comme celle de l'aidant partageant ici la désignation de « personne » ; c'est le cas aussi du **mouvement** de décharge dans le « défoulement », et du **cadre** constitué par la « capacité » de l'aidant à recevoir la parole et en retourner quelque chose au jeune, un « feed-back » (ce qui correspondrait également à une prise de *position* par l'aidant). Nous examinerons à la suite ces trois dimensions.

1) La position

La psychanalyse nous a habitués à la notion d'une répétition au cœur de la relation d'aide, où malgré l'idéal de neutralité, différentes positions sont induites chez les deux parties, en résonance avec leur histoire respective et le plus souvent à l'insu de leur volonté. À travers les propos que nous avons recueillis, certaines formes de ce positionnement semblent sources de difficultés particulières. Il est clair que l'intensité des enjeux sur le plan affectif constitue en elle-même une source d'inconfort pour plusieurs : « *Aussitôt que quelqu'un s'occupe d'eux, et qui s'intéresse à ce qu'ils sont et ce qu'ils font, ils s'accrochent à toi comme à une bouée de sauvetage.* »

La position d'autorité

Une position régulièrement induite chez les aidants par la clientèle en est une d'autorité, plus particulièrement celle du Sauveur ou de celui qui Sait : « *Si tu fais ce que je te suggère, pis tu veux bien, tu vas pouvoir t'en sortir* », affirme un aidant. Source potentielle de grande valorisation, elle met toutefois celui qui l'endosse à risque de porter l'entière responsabilité de l'échec d'une intervention (voir Gilbert et Lussier, 2005). En contrepartie, certains jeunes se perçoivent comme objets passifs de l'intervention souhaitée : « *Je commençais à devenir dépressif, là, et là-bas, ils auraient dû détecter ça,*

2. Nous soulignons.

donc ils auraient dû³ me référer», position qui n'exclut pas l'ambivalence à l'égard d'une toute-puissance à la fois prêtée et redoutée, comme l'exprime un autre jeune : «*J'avais un intervenant qui s'essayait avec moi, donc il s'essayait indirectement à identifier mes émotions.*»

Plusieurs aidants relèvent le risque de maintenir une position d'autorité auprès d'une clientèle souvent fragilisée ; ils évoqueront la peur de se tromper et la crainte d'exacerber la souffrance des jeunes. L'intensité du désir de sauver peut cependant venir déjouer ces réticences, tout comme la nécessité de se différencier des jeunes par un surinvestissement de la position d'autorité dans le contexte d'identifications conflictuelles (voir Gilbert et Lussier, 2005).

La position parentale

La position parentale constitue une variante de la position d'autorité souvent occupée par les aidants, bien que le discours des jeunes l'évoque rarement, pas plus que sa contrepartie, la position infantile. Un seul jeune rencontré témoigne de sa «*mentalité d'enfant*» en affirmant : «*Je suis supposé d'être un adulte.*» Dans le discours des aidants, les allusions sont nombreuses. Alors qu'un intervenant les compare à «*des enfants gâtés*», un autre affirme avoir «*l'impression d'être dans une garderie*». Un troisième les décrit ainsi : «*comme des enfants, ils ont besoin d'attention*», vont «*critiquer sur le manger*», «*c'est comme un bébé qu'il faut qu'il essaye d'apprendre à marcher*». Mais cette position n'est pas sans risque, comme le fait remarquer un autre intervenant : celui d'«*enterrer*» les parents chez des «*jeunes en train de réparer les liens avec leurs parents [...] dans leur tête*». Endosser directement cette position lorsqu'elle est induite par le jeune éliminerait la possibilité de travailler la dynamique transférentielle dont elle témoigne. Les incitatifs sont malgré tout bien présents dans un contexte où le rôle d'éducateur est couramment assumé, par rapport à ce qui est identifié comme les «*carences*» affectives de la clientèle.

L'entre-deux

Considérant la conflictualité inhérente à la position d'autorité, le désir d'aplanir les différences et d'atteindre une parité des positions peut être considéré comme s'inscrivant le long d'un continuum où l'aidant se situe souvent dans un entre-deux. La réalité du savoir, de la formation ou de toute autre caractéristique qui fait de l'intervenant un aidant ne confère pas une position établie d'office : «*Ce ne sera pas : je suis un intervenant qui sait*

3. Nous soulignons.

tout, j'ai des connaissances théoriques, j'ai été à l'école et toi t'es le petit cul qui doit apprendre. » On constate plutôt une dynamique d'oscillation entre l'inconfort de la position d'autorité et l'idéal jamais atteint de la parité. Ce passage d'un pôle à l'autre permet une conception de l'entre-deux comme **prise de position**, en tant qu'acte social de l'aidant dès lors situé entre les jeunes et le reste de la société, comme porte-parole ou défenseur des droits. Il s'agit alors d'«*établir un pont*», d'être un intermédiaire entre les jeunes et différentes sphères du système social à réintégrer par ceux-ci, mais aussi de soutenir le lien entre l'action individuelle et son impact dans le social: «*Ça aurait pu être aussi d'essayer de faire des groupes de pression pour changer des lois, mais moi je le fais avec les êtres humains direct*», explique un aidant.

En outre, la position d'entre-deux semble correspondre aux attentes des jeunes envers les aidants, qui les portent à rechercher tantôt un Sauveur ou un Savoir salvateur, tantôt la similarité dans l'expérience («*[...] me retrouver dans une place où il y a d'autres gens qui vivent à peu près la même situation matérielle que moi, alors que si j'allais voir de la famille, des parents, des amis proches, c'est un peu différent, là... le t'aurais dû*»), de même que la réciprocité: «*J'ai besoin du monde alentour de moi, pis le monde ont besoin de moi.* »

La position d'aidant chez le jeune

La citation précédente démontre à quel point les jeunes peuvent rechercher dans leur situation actuelle une valorisation ou, à tout le moins, une réassurance par rapport aux failles narcissiques héritées de leur histoire singulière (Gilbert, 2004). Une façon récurrente d'obtenir cette valorisation est d'adopter eux-mêmes la position d'aidant, que ce soit à l'échelle de la société (en tant que porte-parole des demandes de justice et d'égalité sociale), ou à l'égard des pairs actuels: «*Je sais que ça leur donne du courage, ils disent "ben regarde lui, s'il est capable [de se réinsérer socialement], nous autres aussi on est capable"* », explique un jeune. Il est important de rappeler ici qu'il s'agit de positions psychiques et non de positions sociales, ce qui explique l'ambivalence et la connotation d'idéal à atteindre, retrouvées dans la position d'aidant. Les sentiments d'impuissance, de victimisation ou de désespoir qui nuancent fréquemment l'adoption de ce rôle chez les jeunes rencontrés pourraient relever de la conflictualité psychique que cette position cherche à résoudre, l'importance d'occuper une place (ou une position reconnue), depuis la famille d'origine jusqu'à la société aujourd'hui, exigeant le renversement des modalités du rapport à l'autre établies dans l'enfance.

La position liée au rejet

En se posant en aidant, ces jeunes semblent ainsi pallier l'impuissance, la victimisation, voire le sentiment d'être « *indésirable* », alors que d'autres maintiendront jusqu'à ce jour la position de rejet ou du manque de place, éprouvée dans le contexte familial d'origine, propice à se sentir « *mis de côté un peu, abandonné* » ou carrément « *pitché d'un bord pis de l'autre* ». Extrapolé à la société entière pour certains (« *On pousse, on crève, on s'en calice de toi* »), le sentiment de rejet semble s'inscrire parfois dans le fantasme de l'origine, remettant en question les conditions mêmes de l'existence et de l'identité profonde : « *Ma mère m'a chié.* »

L'idéal de la citoyenneté et de l'autonomie naturelle

Il est à noter qu'en opérant ce renversement de la victimisation et du manque de place vers la valorisation de la position d'aidant, les jeunes initient en quelque sorte leur propre solution psychique à un volet de leur problématique; une solution que l'on pourrait qualifier de *hors lien*, toutefois, s'agissant de s'aider par soi-même. Ce déplacement d'une conflictualité historique familiale vers le social (position d'aidant ou autosuffisance) apparaît cohérent avec, respectivement, les idéaux de citoyenneté et d'autonomie dont certains aidants comme certains jeunes se révèlent porteurs. En particulier, la propension à s'aider par soi-même constituerait une forme renouvelée de l'idéal de « l'autonomie naturelle » déjà mis en évidence par la recherche auprès des jeunes de la rue (Gilbert et Parazelli, 2004; Parazelli, 2002), un idéal qui non seulement sous-tend la fuite du milieu familial par les jeunes, mais se présente également chez quelques-uns sous forme de projection de soi dans le futur, dans l'imaginaire populaire d'une vie en commune sur une terre.

De telles positions sociales, celles de citoyen et d'individu autonome, apparaissent particulièrement idéalisées et, par le fait même, demeurent difficiles à atteindre, comme le constatent certains aidants : « *Ça ne réussit pas tout le temps, mais c'est le but principal* », exprime l'un d'eux en parlant de leur « *redonner du pouvoir sur leur vie* ». En effet, la prise en charge recherchée par plusieurs jeunes dans la relation d'aide, de même que la multiplicité des services offerts – d'ailleurs remise en question par quelques aidants – vient nuancer l'atteinte de ces positions. L'atteinte de l'autonomie de même que l'endossement de la citoyenneté doivent souvent composer avec le sentiment d'une soumission à une autorité jugée injuste depuis l'enfance (injustice extrapolée par la suite à l'ensemble de la société, qu'elle soit représentée par un propriétaire de logement, par le « Capitalisme », le « Gouvernement » ou les « Corporations »). En ce sens, l'extrait suivant,

formulé par un jeune qui rêve d'un fonctionnement autosuffisant et d'une vie à la campagne, témoigne du maintien d'attentes élevées envers le milieu social avant toute amorce d'autonomie :

[...] je l'ai pas l'argent pour aller chercher mon hostie de secondaire 5, peut-être que si tu me montres la job un peu, tu me fais faire de quoi, tu me payes là, ben moi je vais être capable de manger, je vais être capable de m'acheter un lit qui a de l'allure, je vais être capable d'acheter du linge pour me mettre sur mon dos là, pis oui je vais être capable de retourner à l'école à un moment donné pis de me sentir ben pis de faire ma vie, t'sais.

Entre les différents extrêmes exposés – entre le Sauveur et la parité, entre la prise en charge et l'autonomie – pourra s'installer progressivement dans le processus d'aide, chez certains jeunes, une place enfin octroyée à l'autre ou, à l'opposé, l'implication de soi : « *Je sens que ça vient de moi* », nous dit l'un d'eux en référence à ses démarches de réinsertion. Un changement apparemment prometteur qui peut être lu à la lumière du concept de changement de position dans la relation d'aide.

La compréhension de la dynamique de la relation d'aide en termes de positions pourrait aider à contourner le nœud de l'intervention posé en termes d'insuffisance de l'investissement et/ou de la communication, en renseignant par une autre voie les aidants sur les enjeux du positionnement des jeunes et sur les moyens de les soutenir. Pour ce qui est de la position de l'aidant, dont nous avons vu le dynamisme et parfois l'inconfort, il semble qu'elle soit souvent tributaire du *cadre* (en tant que lieu, dispositif et règles de l'intervention) dans lequel s'inscrit la relation d'aide.

2) Le cadre

La complexité du rapport des aidants au cadre de l'intervention ne surprend guère si l'on songe aux difficultés liées à l'endossement d'une position d'autorité. Il en va de même pour les jeunes qualifiés de *marginiaux* ou *marginalisés*, ce qui les situe précisément en dehors d'un certain cadre, ou du moins, à la marge de celui-ci : « *C'est ben dur d'avoir des idées différentes, parce que des fois ça peut... des fois, tu peux te sentir vraiment à part des autres* », explique l'un d'eux. Pour certains, ce rapport d'extériorité renvoie d'emblée à la dimension autoritaire du cadre : « *J'ai tendance à ne pas suivre les règlements pis à faire le trouble.* »

À l'inverse de cette forme de résistance par rapport au cadre, on retrouve chez plusieurs jeunes la quête de celui-ci ; des balises claires sont recherchées, parfois dans une attitude de défi. Nous avons précédemment repéré dans l'acte excessif et/ou transgressif (surdoses à répétition, sexualité débridée, tentatives de suicide, criminalité, etc.) cette attente d'une limite

enfin juste, d'une Loi partagée et partageable – ou socialement admise – contrastée avec l'histoire infantile (Gilbert, 2004). Cette quête peut, par ailleurs, s'actualiser dans un événement extérieur au contexte de l'intervention : la naissance d'un enfant, la confrontation à la mort par la toxicomanie extrême, et tout ce qui fait se « *pousser à ses propres limites* », ou à celles de la loi, comme le mentionne un jeune à propos de sa compulsion au *gambling* : « *Pis à un moment donné, le couperet tombe.* »

Par ailleurs, appréhender le cadre de l'intervention nous amène inévitablement à la notion de tolérance : celle des jeunes à l'égard des divers règlements de la ressource, mais aussi celle des aidants, soit une qualité fondamentale pour la majorité d'entre eux, qui se décline en compassion, compréhension, empathie, respect, ouverture d'esprit, neutralité. La tolérance est parfois soutenue par le cadre de la ressource, située au cœur de la « philosophie » générale de celle-ci ou de l'approche partagée par les intervenants. « *C'est une ressource qui est capable de se questionner, d'être assez ouvert pour se remettre en question* », explique un aidant, alors qu'un autre évoque ce cadre partagé en termes de contrainte : « *On ne peut pas être trop punitifs, on ne peut pas leur dire "va dans le coin pis recommence plus pis j'exige des excuses", c'est pas vraiment notre approche.* »

La tolérance est présentée comme un idéal : activement recherchée, elle ne serait toutefois pas également partagée : « *lui, il est assez exceptionnel parce que c'est pas quelqu'un qui va juger les autres* », commente un aidant à propos d'un confrère. En tant que souplesse contrastée à la rigidité potentielle du cadre ou de son application, la tolérance alimente la conflictualité associée à l'exercice de l'autorité ; un dilemme pouvant se résumer ainsi : il faut « *être le plus humain possible avec eux tout en étant cohérent* ». Du reste, l'application du cadre assortie de l'endossement d'une position d'autorité représente une dérogation face à l'idéal de parité (associé à l'humanité, à la tolérance) ; « *on essaye toujours⁴ de déjouer un peu le système pour les aider dans leur travail* », admet un aidant.

Qu'il s'agisse de donner des repères ou des balises, ou encore, de porter un jugement, les manifestations d'autorité reliées au cadre constituent un second temps de l'intervention, après la tolérance première, lorsqu'un jeune l'impose par sa violence, un *acting out*, des menaces, une altercation ou une crise. Il y a des « *limites à être ben ouvert et non jugeant et patati et patata* », affirme un intervenant ; pour un autre, « *les raisons de barrer les jeunes ça va être [...] l'agressivité verbale, une question d'attitude avec les intervenants, tout ça, s'il n'y a pas de respect* ». La limite est généralement posée en dernier

4. Nous soulignons.

recours, lorsque l'aidant est « *convaincu d'avoir fait le tour* », quand c'est une « *question de vie ou de mort* » et qu'il n'y a « *rien d'autre qui fonctionne* » ; « *on se ressaisit en disant okay, là, c'est assez* ».

Cependant, le risque de la tolérance est de perdre ses propres repères internes (son propre cadre) : « *Il y a des périodes où on tolère trop pis à un moment donné, on explose dans le fond. On dit : "okay, ça suffit, on ne se laisse plus malmener"* ». » S'en suit la possibilité de basculer vers une intervention moins pertinente, car fondée sur les propres limites de l'aidant plutôt que dictée par la clientèle. Aussi, le risque de répéter – par rapport à l'histoire des jeunes – un scénario où l'acte punitif répond à l'agir transparent de la métaphore de l'« explosion ». Du point de vue des jeunes, ces manifestations d'autorité peuvent paraître injustifiées et parfois contre-productives. L'un d'eux explique :

[...] *parce que, là, ils [les jeunes] ont une situation de crise, ils arrivent icitte avec plein de problèmes là, pis, là, ils ne sont pas capables de dealer avec, ben là, s'ils ont le malheur mettons comme de boire une bière ou de... de crier après quelqu'un ou pousser quelqu'un ben c'est automatiquement ils sont barrés [...]* *c'est parce qu'ils [les intervenants] veulent aider les gens à un certain point, mais à un moment donné, c'est quand les gens en ont le plus besoin que là... que là ils ne les acceptent plus.*

Du reste, le cadre soutient harmonieusement l'intervention chez certains, lorsque le cadre extérieur (règles, limites ou approche de l'organisme) s'appuie sur un *cadre interne* (ou repères et balises intégrés) solide (et non rigide) chez l'aidant. Ce cadre interne se constitue en lien avec l'histoire sans doute ; un aidant qualifie ainsi de « *liberté balisée* » l'héritage d'un milieu familial teinté de confiance et d'attention, qui lui a permis d'intégrer des limites claires tout en ayant la liberté d'explorer. Mais également, le corpus théorique de référence, incluant à l'occasion les assises de la croyance religieuse, semble constitutif d'un cadre intégré permettant à quelques aidants de naviguer plus aisément entre les deux extrêmes du continuum autorité-parité. Ainsi peut être évité un recours impulsif au cadre extérieur comme appui ultime à l'intervention, lorsque les capacités internes de l'aidant sont dépassées.

Dans tous les cas, l'équilibre entre la souplesse et la rigidité (ou la rigueur) dans l'application du cadre d'intervention demeure difficile à définir de façon univoque, considérant que l'une comme l'autre de ces qualités constituent des dimensions de l'approche adoptée par les aidants. Par exemple, le désir, si difficile à définir chez les jeunes, doit-il jaillir de l'espace relationnel et respectueux créé par la tolérance au silence et à l'apparente passivité – espace propice à la divulgation, au lien de confiance et au travail en profondeur chez les jeunes ? Ou, à l'opposé, ce désir émergera-t-il

de la pression exercée par un cadre limitatif sur le jeune, même si celui-ci doit d'abord recourir à un agir (différentes formes que prendra la révolte contre ce cadre) qui n'acquerra que dans le travail en après-coup une signification à traduire en mots ?

De fait, un cadre souple, qui permet le non-dévoilement par le jeune, se retrouve fréquemment chez les aidants, comme en témoignent les citations suivantes : *« J'ai pas à savoir s'il a frappé sa blonde ou pas, c'est à lui de parler s'il a envie de me parler, moi je l'écoute »* ; *« il y a des choses que tu ne veux pas nécessairement partager avec les autres, pis c'est très correct aussi »*. Une attitude qui apparaît cohérente avec l'accent mis sur l'instauration d'une relation de confiance.

À l'opposé, toutefois, un cadre défini, une limite claire ou une autorité affirmée, semblent soutenir l'intervention. Les conditions d'admission à la ressource (âge, heure d'arrivée, etc.), les divers règlements (prêts monétaires, repas, etc.) et même les activités prévues à l'agenda auraient un effet direct sur le comportement des jeunes par l'adéquation au cadre (par exemple, dans l'abstinence) et le respect de ses limites. Toutefois, ce point de vue des aidants n'est pas retrouvé chez les jeunes, dès lors que peu de changements sont abordés chez ceux-ci en référence au cadre ou aux manifestations d'autorité. À l'occasion cependant, une telle valeur accordée aux limites est évoquée dans la relation d'aide, à l'extérieur des ressources (limite maternelle, par exemple, posée par rapport au soutien prodigué : *« Ça me force à... à réagir pis à... moi je pense que ça me... ça me prend ça »*). Un aidant formule ainsi l'idée qu'une offre illimitée peut en fait desservir les objectifs de l'aide : *« Trop c'est comme pas assez »*, *« on essaye de les responsabiliser d'un côté, mais d'un autre côté, on leur donne tout cuit dans la bouche »*.

En fait, il semble qu'un cadre rigoureux (règlements, conditions d'admission à la ressource, limites apportées à l'aide offerte, etc.) pourrait favoriser chez les jeunes le travail sur soi, s'agissant de nommer les sentiments et émotions engendrés par la frustration occasionnée ; une façon de *« renvoyer sa responsabilité »* au jeune, selon la formule d'un aidant. Dans certains cas, le cadre permettrait de symboliser les agirs par lesquels les jeunes expriment leur frustration, offrant aux intervenants une possibilité de rétablir le fil conducteur de la parole, à travers la traduction de l'acte que génère la confrontation au cadre. Par exemple, un aidant relate comment la distance intrinsèque au cadre de l'intervention s'est révélée frustrante pour un jeune, avant que ses émotions aient pu être comprises comme un désir en lien avec son histoire :

[...] il m'avait même invité à un moment donné [...] il éprouvait une frustration du fait que quelque part, je restais cette personne qui maintenait une certaine distance [...] on a pu regarder ça un petit peu ensemble [...] c'était un jeune qui cherchait beaucoup l'intimité avec moi, cette intimité qu'il n'avait pas eue avec sa mère.

Par contre, la limite et les conditions associées à l'aide offerte ont chez certains jeunes un effet pervers: la mise entre parenthèses d'une demande singulière, du comportement toxicomaniaque, etc., afin de se conformer au cadre de l'admission à la ressource, quitte à formuler une demande en réponse aux attentes de l'intervenant et/ou de la ressource convoitée. L'expectative d'une certaine formulation des attentes peut mener à de véritables quiproquos: «*Quand je passais des entrevues: "oui, mais tu dois avoir des attentes", "non j'en ai pas", "mais comment tu veux qu'on t'aide", "j'en ai pas d'attente"*», rapporte un jeune. Pour certains, les «*passe-droits*» sont obtenus en ne «*s'obstinant*» pas avec les intervenants...

L'étroitesse du cadre admissible de la problématique itinérante est plus facilement décriée à l'échelle sociale, là où une certaine esthétique exige par exemple l'abolition de la prostitution et de la toxicomanie. Dans cette optique, alors que la société «*joue à l'autruche*», plusieurs jeunes consomment «*en cachette*» et s'adonnent au «*jeu du chat et de la souris*», affirme un aidant. Cette réalité d'un cadre restrictif s'applique dans une certaine mesure au champ de l'intervention, avec le risque d'amplifier là aussi le non-dit, le mensonge, de même qu'un certain évitement relationnel de la part des jeunes.

Le cadre, c'est aussi le lieu physique de la ressource. «*La stabilité, c'est le bâtiment aussi*», explique un aidant, parlant de la ressource investie par les jeunes comme «*lieu d'appartenance*», «*micro-milieu*», «*ancrage*» et «*noyau stable*». L'investissement du lieu (plutôt que le seul investissement de la relation d'aide) assure une distance entre l'aidant et l'aidé, certains intervenants soulignant leur interchangeabilité, leur rôle d'«*instrument*», voué à une inscription temporaire: «*Nous, on ne sera pas là pour tout le temps.*» Ainsi, le cadre – par ses dimensions combinées de lieu, d'une part, et de règle et de limite, d'autre part – permet d'éviter le piège de la captation. En effet, par le cadre de l'intervention, jeunes et aidants sont soumis à une loi partagée, à laquelle ils devront se conformer. Selon les aidants, les jeunes retrouvent dans les règlements des «*balises sécurisantes*»: un lieu sans consommation, sans recrutement et sans l'influence potentiellement négative des aînés. Également, la sécurité des jeunes comme celle des aidants est assurée par les limites qu'une majorité d'aidants imposent aux agirs violents.

Par ailleurs, une autre fonction du cadre, plus rarement relevée, est de fournir un contexte à la parole des jeunes, à l'encontre de la propension de certains à s'exprimer dans un lieu peu propice à l'intervention (dévoilement

massif et spontané auprès d'interlocuteurs non ciblés, voire inconnus, ou dans un lieu public). Dans la perspective d'un lieu où confier les histoires potentiellement douloureuses (plutôt que « *sur la table devant dix témoins* », comme le précise un aidant), un lieu qui permette une autre forme d'expression – sans forcer l'interprétation – en tant qu'« *arène de liberté* » ou « *laboratoire où on peut explorer* », cette fonction du cadre permettrait de « *contenir* » et « *sécuriser* » les jeunes. En octroyant aux jeunes un tel espace où encadrer les confidences, l'aidant (re)donne une valeur au « *privé* », comme le souligne l'un d'eux, ce qui entraîne une valorisation narcissique : « *On va trouver un moment pour parler de ça. Pis tout à coup, la personne se sent traitée comme une personne, elle sent qu'elle a une importance, c'est notre première intervention qu'on a à faire avec ces gens-là.* » La notion d'un cadre assorti au type d'intervention tient de l'implicite dans le discours de plusieurs aidants, qui l'amènent le plus souvent par la négative, soit ce qui n'est pas envisageable, comme le travail en profondeur et/ou à long terme – « *essayer de trouver l'enfant en lui* », comme l'exprime avec humour un aidant. La thérapie sera reléguée à un « *cadre très précis* » en lien avec une parole autre, l'expression des émotions et un objectif consistant à faire des liens ou, en d'autres termes, à repérer le sens.

Considérer que toute relation d'aide s'inscrit dans un cadre en tant que lieu, mais aussi en tant que symbole d'autorité et de limite permet de relever certains enjeux de la dynamique intrinsèque à la relation d'aide. Par sa fonction de tiers, à la fois protecteur et source de conflits au sein de la relation duelle jeune-intervenant, le cadre nous amène à nous questionner sur la dynamique de ce lien entendue en termes de mouvement.

3) Le mouvement dans l'itinérance

Parlant de son itinérance, un jeune explique :

[...] moi, en faisant ça, c'est à peu près la même chose [que le non-retour dans le cas du suicide], tu disparais, tu vas dans une place où tu ne connais personne, pis il n'y a personne qui te connaît, donc que ce soit du monde qui te cherche ou... ou du monde que tu veux éviter de voir, ben t'es loin, complètement loin.

Itinérance, errance, sans domicile fixe, les diverses appellations de la problématique témoignent du mouvement qui s'y retrouve. Par le fait même, comme dans le terme de « *jeunes de la rue* », c'est également la notion d'espace⁵ qui est ciblée. En outre, la « *marginalité* » renvoie à la fois à l'espace

5. Voir en ce sens les écrits de Michel PARAZELLI concernant l'appropriation de cet « *espace* » par les jeunes.

et au mouvement, en insinuant une distance par rapport à une prétendue normalité ou, selon le vocabulaire courant, en témoignant d'une trajectoire divergente par rapport à la *ligne droite*.

Dans nos recherches antérieures, la notion de mouvement s'est avérée omniprésente dans la compréhension de la problématique des jeunes, qu'il s'agisse de fuite (de la souffrance, de la perte), mais aussi de distanciation-rapprochement avec les figures parentales (Gilbert, 2004; Lussier et Poirier, 2000). Dans tous les cas, le concept de mouvement reflète à la fois la réalité extérieure (par exemple, l'aller-retour de la rue au milieu familial d'origine) et la réalité psychique (par exemple, la hantise du lien aux parents). Un aidant évoque un autre aspect de cette course incessante : « *Ils ne sont pas capables de s'arrêter à soi-même, de trouver qu'ils valent la peine.* » L'omniprésence de ce mouvement chez les jeunes contraste, paradoxalement, avec la stagnation régulièrement déplorée par les aidants et perçue négativement par les jeunes. En effet, dans l'optique de la réinsertion, les reproches fusent de part et d'autre, en particulier lorsque la parole se heurte à l'inaction. Un jeune explique en parlant de ses pairs : « *Ils ne font rien, tout ce qu'ils font c'est faire leur application au B.S.* » ; puis il ajoute qu'« *il y a une phrase qui est très importante, c'est : l'action, c'est pas juste parler* ». Dans la même veine, un aidant espère : « *À force d'en parler, il va peut-être passer à l'action.* » Parfois, les sentiments dépressifs justifient cet arrêt, comme le décrit un jeune : « *Je pognais un down pendant trois, quatre mois, je ne voulais rien faire.* » Stagnation, dépression, inaction ; relance, reprise, réinsertion : la dynamique du mouvement en itinérance pose des défis de taille pour l'intervention.

Relativement à la reprise de mouvement, une attente particulière de certains jeunes (corollaire du désir de prise en charge) est que l'aidant puisse relayer le mouvement désormais interrompu faute d'énergie psychique et/ou physique. Tel semble être le cas de ce jeune qui recherche « *des places où tu peux habiter là entre deux pis six mois, t'sais pis vraiment là t'sais ils te remettent sur pieds*⁶ ». Il s'agit pour l'aidant de reprendre le flambeau, mais aussi de répondre à une invitation implicite afin de s'immiscer là où le jeune propose d'amorcer un travail : « *Quand ils t'ouvrent une partie de leur vie ou ils donnent accès à une certaine porte, ben là c'est de rentrer dedans pis l'explorer.* »

Une autre façon de recréer du mouvement face à l'immobilisation consiste en la réinjection du désir en réponse au désespoir parfois paralysant chez les jeunes. Dans cette optique, un jeune relate son expérience d'un psychologue qui l'a aidé à « *vouloir*⁷ *arrêter la consommation de drogue* ».

6. Nous soulignons.

7. Nous soulignons.

Dans le discours d'autres jeunes, c'est d'abord la fonction de repère à la fois stable et solide, assurée par l'aidant, qui semble déterminante dans la reprise du mouvement :

[...] *c'est un appui pour s'aider à sortir de... t'sais pour que ça avance. Parce que sinon, on resterait peut-être tous au même point bloqué pis que... T'sais, une personne a beau d'être intelligente pis a beau penser pis penser, mais des fois quand qu'elle la voit pas la solution, mais elle la voit pas pis c'est pas de sa faute.*

Cet exemple suggère que l'intervention fait rupture dans un mouvement psychique possiblement circulaire (« *penser pis penser* »). Plusieurs aidants perçoivent aussi cette circularité de la pensée (l'un d'eux l'évoque en termes de « *cassette* ») à laquelle une connotation négative est d'emblée associée. Il en est de même pour le mouvement physique d'aller-retour par rapport à la ressource décrit de façon quasi univoque par les aidants rencontrés comme un échec de l'intervention. La rupture de ce mouvement par l'offre d'un espace de parole pourra avoir des répercussions sur les comportements : « *Juste le fait d'avoir parlé, des fois, c'est une journée ou deux, mais ils ne consomment pas* » – un point de vue qui complète la conception précédemment abordée d'un cadre propice à la traduction de l'agir en mots. Du reste, l'intervention peut elle-même se révéler circulaire ou récurrente, dès lors que l'aidant semble ne pouvoir se soustraire lui-même à la circularité de l'expérience des jeunes : « *On essaye le plus possible d'être convaincu d'avoir fait le tour sinon, c'est pas gérable.* » Le mouvement pourra à l'occasion être perçu positivement, en tant que spirale, forme de retour vers l'aidant pour compléter un travail amorcé.

Dans cette même optique d'un mouvement à conserver chez les jeunes, il s'agirait parfois de donner une direction nouvelle à celui-ci. Tel serait le cas des aidants qui soutiennent les jeunes « *en [les] remettant sur le droit chemin* » ; une approche à la fois validée et dénigrée, suivant le jeune rencontré. Les propos d'un jeune qui veut être « *guidé dans un bon chemin* » témoignent d'une seconde connotation du « sens » donné au mouvement : à la direction (de l'action à amorcer) est associée la signification (au niveau de la pensée). « *Je vais vers des gens qui vont peut-être m'aider à comprendre ce qui se passe dans ma tête, à comprendre pourquoi* », explique ce jeune qui questionne à la fois son comportement et son fonctionnement psychique.

À l'extrême de cette approche se retrouve, à l'occasion, le *sens unique*, soit la direction obligée à laquelle les jeunes doivent se conformer pour bénéficier de la relation d'aide : « *Si tu passes à côté de la track, tu vas être obligé d'aller voir ailleurs parce que moi je pourrai plus t'aider* » – une approche où l'aidant semble imposer plutôt que de proposer. La citation précédente évoque le retrait de l'aidant, confronté à l'attitude du jeune. Plus fréquem-

ment, ce sera l'absence de mouvement chez le jeune (et non la direction différente de celui-ci) qui sera abordée en tant que déception par les aidants. Si l'on reprend la notion de relais, il apparaît qu'après avoir repris le flambeau, les aidants s'attendent à être relayés par une nouvelle impulsion du jeune. « *La balle est dans ton camp* » ; il y a « *un bout qu'il faut que tu fasses* » ; ces expressions semblent signifier cette responsabilité partagée quant au devenir du jeune et de la relation d'aide.

Loin de constituer une simple démission de la part des aidants, cette attitude de retrait correspondrait à une intervention : « *Ce ne serait pas vraiment l'aider non plus de la tirer comme une remorque [...] pis elle nous verrait comme plus menaçants* », explique un aidant. Un autre souligne l'importance du « *respect des défenses* » : « *Chacun sa vie [...] je ne peux pas diriger la vie de l'autre.* » Le retrait semble parfois teinté de colère : « *On débranche* », affirme un aidant, dans une métaphore qui figure, sous l'affect agressif, non seulement l'interruption de l'impulsion par l'aidant, mais aussi l'absence de mouvement du jeune ainsi *débranché*. Une absence de mouvement, bien sûr relative, que nous avons déjà conceptualisée en tant que désir méconnu (Gilbert et Lussier, 2007).

La complexité du retrait de l'aidant par rapport au mouvement se situe dans cette mince frontière entre l'impuissance ressentie et le plus grand respect du jeune, de son désir propre et de son devenir. D'ailleurs, la retenue est adoptée par les aidants au début de toute relation d'aide. L'absence de mouvement s'exprime au sein d'un discours sur la disponibilité, s'agissant d'être « *d'abord et avant tout une présence* ». La réserve des aidants est associée à un travail informel ainsi rapporté : « *Arriver un peu naïvement* », « *faire descendre les gardes* » et adopter des « *façons détournées de rejoindre le jeune* » par des activités communes, par exemple. Tout se passe comme si l'aidant propose une relation, généralement de façon implicite, puis le jeune devient l'initiateur de la relation d'aide : « *C'est à lui de parler s'il a envie de parler, moi je l'écoute.* » L'aidant devient un lieu d'opportunité, de possibles... là se situe son offre. C'est dire que sous la relative absence de mouvement vers le jeune peut se retrouver toute une activité, soutenue par l'écoute et le regard surtout : il s'agit de « *les laisser tout seul, mais tout en ayant de loin un petit œil* », dès lors que l'aidant doit « *être prêt à entendre pis écouter l'autre* ».

CONCLUSION

Ces trois paramètres de l'aide, mis en relief à partir du discours des protagonistes, nous semblent propices à dégager le débat sur l'intervention d'une perspective déficitaire (manques et failles au plan de la relation et

de la parole), en mettant l'accent sur la connotation positive potentielle de l'expression de l'intériorité de ces jeunes, reconnus par certains aidants comme « *des êtres humains uniques qui ont quelque chose d'unique à dire* ». Les enjeux de cette expression considérés sous l'angle de la *position* et du *cadre* permettent par exemple d'apprécier ce qui se joue en termes de contenance quand un intervenant souligne qu'il faut « *couper avec amour* ». La dimension du mouvement évoque non seulement un dynamisme intérieur à retracer chez les jeunes, mais également la créativité requise pour y inscrire la relation d'aide, tout en tenant compte des remous causés par l'ambivalence : « *Tout mon être se révoltait comme un peu contre [...] tout ce qui peut changer mon destin. Pis d'un autre côté, j'appelais à l'aide.* » S'inscrire dans le mouvement des jeunes, ce serait en quelque sorte en canaliser l'énergie, celle de leur jeunesse et de leur itinérance, que les intervenants évoquent au moyen des termes « *impulsivité* », « *vitalité* » et « *fougue* ».

À la manière du graffiti qui s'inscrit de façon à la fois essentielle et fugace (« [...] *c'est juste pour laisser ma trace, pour dire que j'ai passé par là* »), on peut penser que ce sont parfois des éléments de la personnalité profonde qui arrivent à s'exprimer dans le tiers-espace entre aidant et aidé. Un espace de jeu, une aire de possibles mise en évidence par nos recherches, en résonance avec l'expérience singulière relatée avec finesse par certains intervenants (Aubin, 2001 ; 2002).

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN, D. (2002). « Rejoindre les jeunes de la rue », *PRISME*, n° 37, 144-150.
- AUBIN, D. (2001). « Psychologue auprès des jeunes de la rue », *Équilibre en tête*, vol. 15, n° 4, 7-8.
- AUBIN, D. (2000). « Le corps lieu de repère pour les jeunes de la rue ou la quête d'un territoire d'appartenance », *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n° 2, 90-108.
- BOUDREAU, D., FIORITO, J. et D. MONAST (2006). « Une approche sociocommunautaire pour lutter contre l'exclusion chez les jeunes du Plateau Mont-Royal », *Intervenant*, vol. 22, n° 3, 39-51.
- FLAMAND, S. et D. AUBIN (2004). « « On m'abandonne, je m'abandonne... ? », L'expérience d'un centre de jour comme générateur de changement pour les jeunes de la rue », *PRISME*, n° 44, 170-184.
- FORTIER, J. et S. ROY (1996). « Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 27, 127-152.
- FOURNIER, L. et C. MERCIER (1996). *Sans domicile fixe : au-delà du stéréotype*, Montréal, Méridien.

- GILBERT, S. (2004). *L'idéal du moi comme point de mire et le social en toile de fond : Une compréhension de la dynamique sociopsychique de l'itinérance des jeunes adultes*, Thèse de doctorat en psychologie, Université du Québec à Montréal.
- GILBERT, S., CICCARONE, A., et V. LUSSIER (2003). «Demander... autrement?», *Équilibre en tête. Association canadienne pour la santé mentale*, vol. 17, n° 3, 8-11.
- GILBERT, S. et V. LUSSIER (2007). «Les paradoxes de la relation d'aide établie avec les jeunes adultes itinérants», *Revue canadienne de politique sociale*, n° 58, 84-99.
- GILBERT, S. et V. LUSSIER (2005). «L'aide en itinérance : l'interface de deux souffrances», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 26, n° 2, 129-150.
- GILBERT, S. et M. PARAZELLI (2004). «Les jeunes en marge ont-ils des valeurs?», dans G. PRONOVOST et C. ROYER (sous la direction de) *Les valeurs des jeunes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 71-90.
- LEMAY, M. (1993). *J'ai mal à ma mère*, Paris, Fleurus.
- LUSSIER, V. (2007). «Entre l'indicible et l'errance, l'acte-signe de l'itinérance», *Topique*, n° 99 (à paraître).
- LUSSIER, V. et M. POIRIER (2000). «Parcours de rupture ou quête de reconnaissance et d'identité?», dans D. LABERGE (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Montréal, MultiMondes, 161-178.
- LUSSIER, V., POIRIER, M., LETENDRE, R., MICHAUD, P., MORVAL, M., GILBERT, S. et A. PELLETIER (2002). «La quête au cœur de l'absence: les réseaux relationnels de jeunes adultes itinérants», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 23, n° 3, 79-103.
- PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- PARAZELLI, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- PARAZELLI, M. et A. COLOMBO (2006). «Intervenir aux marges de la citoyenneté : une application du dispositif Mendel adapté au contexte des jeunes de la rue à Montréal», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 2, 88-109.
- PENNBRIDGE, J., STEFANIDIS, N., MACKENZIE, R.G. et K. POTTHARST (1990). «Runaway and Homeless Youth in Los Angeles County, California», *Journal of Adolescent Health Care*, n° 11, 159-165.
- POIRIER, M. (1996). «La relation d'aide avec les jeunes adultes itinérants», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 27, 87-97.
- POIRIER, M., LUSSIER, V., LETENDRE, R., MICHAUD, P., MORVAL, M., GILBERT, S. et A. PELLETIER (1999). *Relations et représentations interpersonnelles des jeunes adultes itinérants*, Rapport de recherche, Montréal, GRIJA.
- QUESEMAND-ZUCCA, S. (2003). «Un + un = trois», dans F. DE RIVOYRE (sous la direction de), *Psychanalyse et malaise social. Désir de lien?*, Toulouse, Érès, 61-65.

- RICARD, I., GIROUX, D. et J. MOISAN (1998). *Le « Défi de l'accès » pour les jeunes de la rue. Avis du directeur de la santé publique sur la mortalité chez les jeunes de la rue à Montréal*, Montréal, Direction de la santé publique.
- ROY, S. et L. DUCHESNE (2000). « Solitude et isolement : image forte de l'itinérance ? », dans D. LABERGE (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Montréal, MultiMondes, 241-252.
- THIBODEAU, M.-F. (2000). « L'accès aux services de santé et leur utilisation par les personnes itinérantes », dans D. LABERGE (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Montréal, MultiMondes, 313-328.